

Destiné à whom it may concern

Page(s). 1

Date 20 octobre 2011

Notre réf.

Sujet Budget d'Etat... et budget du consommateur d'électricité

MEMO

La FEB est très consciente et préoccupée par l'équilibre budgétaire de l'Etat.

Les négociations budgétaires actuelles considèrent la contribution nucléaire existante (250 millions) et toute contribution nucléaire additionnelle comme un élément acquis au budget de l'Etat.

La FEB ne partage pas cet avis. Il n'est pas inutile de rappeler que l'origine de la rente nucléaire est le consommateur d'électricité qui paie mensuellement sa facture. Il a donc droit à voir cette contribution lui revenir notamment au vu des efforts qu'il a consentis par le passé (amortissements accélérés des centrales). La FEB plaide pour que **la contribution nucléaire** (actuelle et à venir) **revienne aux consommateurs via une diminution des prélèvements fédéraux sur l'électricité** à savoir les surcharges pour les parcs éoliens offshore et la cotisation fédérale si celle-ci ne dépendait pas du budget de l'Etat.

Pour ce dernier point, il n'appartient pas aux consommateurs (dont les consommateurs industriels pour qui le prix de l'électricité est un facteur de compétitivité) de financer, via la cotisation fédérale sur l'électricité, des politiques fédérales liées aux clients protégés, aux CPAS, à une cellule d'un SPF, ... La FEB demande que **les politiques fédérales liées à la cotisation fédérale retournent dans le budget de l'Etat.**

Département
économique
T + 32 2 515 08 30
F + 32 2 515 08 32
ovm@vbo-feb.be

Il appartient aux négociateurs de prendre en compte ces éléments en vue de rééquilibrer cette situation.

Ci-joint des fiches plus détaillées sur ces sujets. ■